

avoir une grande compétence lorsque la Commission du service civil n'en a pas. Dans la division de l'organisation, on trouve des hommes qui se sont instruits seuls. Il y a peut-être là un ou deux hommes intelligents; les autres sont des imbéciles et ils dirigent l'organisation et la classification de tous les départements, la classification de tous les fonctionnaires. Ce sont les personnages importants de la Commission du service civil; les hommes Numéro Un. Il y a aussi les examinateurs dont la plupart ne pourraient pas enseigner convenablement dans les écoles primaires; et, cependant, ils se prononcent sur les questions posées aux candidats en matière d'astronomie, de géologie, de génie civil et sur toutes les autres sciences pour lesquelles on peut employer des fonctionnaires. C'est du dernier ridicule!

Si la Chambre me le permet, je déposerai certains chiffres. Ils indiquent la classification de ces personnes qui agissent à titre d'examineurs consultants sur les bureaux d'examineurs du service civil. Ils se composent de fonctionnaires de l'Etat d'Ottawa d'une part et de l'extérieur d'autre part; et de personnes qui ne sont pas fonctionnaires de l'Etat d'Ottawa d'une part et de l'extérieur d'autre part. La Chambre me permet-elle de déposer ce document?

Des VOIX: Non.

M. L'ORATEUR: L'honorable député ne peut le déposer sans le consentement unanime de la Chambre

M. POULIOT: Alors je le garderai dans ma poche.

Des VOIX: Lisez-le.

L'hon. M. MANION: Faites-le circuler.

M. POULIOT: Si la Chambre y consent je le ferai polygraphier et j'en distribuerai des copies à tous les honorables députés. Je le répète, c'est du dernier ridicule. La Commission du service civil demande à un membre de la gendarmerie à cheval, à un gendarme de la R.G.C.C., soit en Colombie-Britannique ou en Nouvelle-Ecosse, de dire si un concierge d'un édifice public, un gardien de phare, est compétent; et s'il arrive parfois qu'il faille choisir une autre personne, c'est le principal d'un high school, qui doit se prononcer sur la compétence d'une personne que l'on n'a jamais vue à la Commission du service civil et qui est nommée sans qu'un commissaire la voie.

Il y a des choses amusantes au sujet de la Commission du service civil. Après 1918 le nombre d'employés constituant le personnel de la commission a augmenté d'année en année. Je vous donnerai les chiffres à partir

[M. Pouliot.]

de 1918-1919,—et rappelez-vous qu'on fit venir les Griffenhagen et Arthur Young and Company pour introduire l'efficacité américaine dans le service administratif du Dominion:

1918-1919.. . . . .	105
1919-1920.. . . . .	204
1920-1921.. . . . .	315
1921-1922.. . . . .	200
1922-1923.. . . . .	232
1923-1924.. . . . .	224
1924-1925.. . . . .	184
1925-1926.. . . . .	188
1926-1927.. . . . .	174
1927-1928.. . . . .	182
1928-1929.. . . . .	195
1929-1930.. . . . .	244
1930-1931.. . . . .	233
1931-1932.. . . . .	170
1932-1933.. . . . .	148
1933-1934.. . . . .	136
1934-1935.. . . . .	144
1935-1936.. . . . .	169
1936-1937.. . . . .	231
1937-1938.. . . . .	228

Ces employés des deux sexes sont bons sténographes pour un grand nombre, mais ils ignorent tout de l'organisation d'un département, des qualités requises des fonctionnaires et de ceux qui sollicitent des emplois de l'Etat. Ces employés ne décident rien mais prennent pour acquis que ce qui se fait est bien. Supposons qu'un emploi de chimiste devienne vacant; il n'y a pas de chimistes à la Commission du service civil et personne n'est au courant des qualités requises des postulants. Mais la commission forme un jury d'examen et invite les postulants à lui transmettre leurs titres. Après quoi un simple commis qui ne connaît rien en chimie écarte une partie des demandes et les autres sont laissées à la décision du jury. Très souvent le jury ne voit personne, ou du moins il ne voit pas les candidats que ce commis a écartés. Malgré leur ignorance, les fonctionnaires prennent pour acquis qu'ils ont accompli d'excellente besogne. Puis on décide de nommer Un Tel, parce que son nom figure à la tête de la liste. On prend cela pour acquis parce que cet homme est bien connu à Ottawa ou parce qu'il est un chimiste distingué à Winnipeg, et ainsi de suite.

Il est probable que personne en cette enceinte n'a jamais lu la formule du rapport de l'examen oral. Regardez. "Facteurs à considérer"; ce sont les mêmes formules qu'il y a vingt ans; rien n'est changé, c'est la tradition, la tradition sacrée de Foran, le commissaire du service civil. Ce dernier est l'étoile dirigeante de la commission et son inspiration. Ecoutez ceci:

Observez le candidat avec soin. Notez son apparence personnelle et la propreté de sa tenue. Quelle impression font sur vous sa personnalité et ses manières? Dans ses rapports avec le public, êtes-vous d'avis qu'il ferait preuve de tact, de politesse et de fermeté...